

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 1^{er} juillet 2024 à 17.30 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

Approbation de projets et de devis :

- 8-2024-01
1. Mise en état de la voirie rurale au cours de l'année 2024.
 2. Remplacement de l'éclairage intérieur de la maison communale à Rosport.
 3. Mesures de sécurité contre les crues dans la Rue du Camping à Rosport.
 4. Alimentation en eau potable de différents villages, phase 1 : Born-Girst.
 5. Remplacement de l'éclairage public le long de différentes rues – devis actualisé.

Budget / Comptabilité :

- 8-2024-02
- Vote de plusieurs crédits nouveaux et d'un crédit supplémentaire au budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2024.

Transactions immobilières :

- 8-2024-03
1. Approbation d'un acte de vente concernant l'acquisition des parcelles cadastrales n° 1389/469 et n° 1390/2805 sises à Born, au lieu-dit « Im Kremel ».
 2. Approbation d'un acte de vente concernant l'acquisition de la parcelle cadastrale n° 1386/467 sise à Born, au lieu-dit « Im Kremel ».
 3. Approbation d'un acte d'échange concernant des parcelles sises à Herborn, au lieu-dit « Bei de Nësserten ».
 4. Approbation d'un acte d'échange concernant des parcelles sises à Steinheim, au lieu-dit « Rue de la Montagne ».

Décisions concernant l'exercice du droit de préemption :

- 8-2024-04
1. Parcelle cadastrale n° 848/7946 sise à Rosport, au lieu-dit « Kiischepeesch ».
 2. Parcelles cadastrales n° 250/2517 (lieu-dit « Fëschergaass ») et n° 253 (lieu-dit « Moersdorf ») sises à Moersdorf.
 3. Parcelles cadastrales n° 635 et n° 636/840 sises à Moersdorf, au lieu-dit « Florberg ».

- 8-2024-05
- Approbation de plusieurs décomptes de travaux extraordinaires.

Enseignement fondamental / structures d'accueil :

- 8-2024-06
1. Approbation de la convention tripartite 2024 des services d'éducation et d'accueil pour enfants.
 2. Approbation du plan de développement scolaire 2024-2027 de l'école fondamentale de Mompach.
 3. Approbation du plan de développement scolaire 2024-2027 de l'école fondamentale de Rosport.
 4. Approbation du plan d'encadrement périscolaire des écoles fondamentales et de la Maison Relais de la Commune de Rosport-Mompach.
 5. Approbation du règlement d'ordre intérieur complémentaire de l'école fondamentale et de la Maison Relais de la Commune de Rosport-Mompach.
- 8-2024-07
- Approbation d'un contrat de bail à usage d'habitation dans le cadre de la gestion locative sociale – appartement sis à Dickweiler, 2, Rue d'Echternach.
- 8-2024-08
- Création d'un poste de salarié à tâche manuelle à durée déterminée et à tâche partielle (25 heures/semaine) au service nettoyage.

- 8-2024-09 Confirmation d'un règlement d'urgence de circulation.
- 8-2024-10 Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
- 8-2024-11 Allocation de subsides extraordinaires.
- 8-2024-12 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 8-2024-13 Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 21 juin 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT



Le secrétaire,
Patrick HEINEN

